

# DE JOUR COMME DE NUIT, il n'y a pas d'heure pour une petite livraison par drone.

Le 27 juillet 2023

Hier matin à 5 heures, le mirador 1 est alerté par un bruit qui ressemble à celui d'un drone. Il décide sans attendre de prévenir le gradé de nuit. Il lui explique que le drone se dirige de l'autre côté du bâtiment A.

Le gradé s'y rend rapidement. Il entend puis voit un drone en survol statique en train de lâcher des colis et les pensionnaires d'une cellule déjà à l'œuvre pour essayer de récupérer les précieux ravitaillements. Finalement 2 gros colis sont récupérés et contiennent l'arsenal du parfait trafiquant : deux chargeurs et des stupéfiants (dont des drogues dures).

La vidéosurveillance devrait permettre d'identifier la cellule à l'origine de la tentative de récupération.



**Une nouvelle fois, nous ne pouvons que féliciter les personnels pour leur vigilance qui a évité une distribution fluctueuse en détention.**

L'après-midi : REBELOTE !!! Lors des promenades un drone en survol statique lâche un paquet au milieu de la cour 1 avant de faire de même sur la cour 4. Un autre survol avec une nouvelle livraison se produit ensuite au niveau de la cour 3. Des fouilles lors de la sortie des promenades permettront de récupérer environ 150 grammes de produits stupéfiants, mais sans savoir ce qui a réussi à remonter en détention. C'est donc pas moins de TROIS LIVRAISONS que l'administration n'a pas réussi à empêcher aujourd'hui malgré la vigilance des agents en poste !

Il est hors de question pour l'UFAP UNSa Justice de tomber dans le fatalisme ! Les chefs de service sont responsables de la sécurité et c'est donc à l'administration qu'il incombe de **trouver des solutions efficaces** en attendant le déploiement du dispositif anti-drone (pistolet anti-drone, patrouille de police, CIRP...).

L'UFAP UNSa Justice de Metz félicite les agents pour leur professionnalisme, eux qui œuvrent au quotidien pour assurer la sécurité de l'établissement malgré un manque de moyens adaptés aux nouvelles technologies.

L'UFAP UNSa Justice réitère ses attentes et exige des opérations de fouilles ciblées et qu'elles soient effectuées rapidement. Que des sanctions exemplaires et dissuasives soient prononcées à l'encontre des détenus pris la main dans le sac !

Le secrétaire local.  
Mehdi Berrahal.